

Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du 28 avril 2022

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT - La City - 2 rue Gabriel Plançon - 25000 BESANCON et en visioconférence, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 18h14.

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Anne BENEDETTO, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°2), M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN, Mme Marie ZEHAF.

Etaient présents en visioconférence : Mme Marie ETEVENARD, M. Aurélien LAROPPE.

Etaient absents : M. Loïc ALLAIN, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Michel JASSEY, M. Frank LAIDIE, M. Nathan SOURISSEAU.

Secrétaire de séance : M. Yves MAURICE.

Procurations de vote : M. Loïc ALLAIN à M. Christian MAGNIN-FEYSOT, Mme Marie ETEVENARD à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET à Mme Catherine BARTHELET, M. Olivier GRIMAITRE à M. Christophe LIME, M. Michel JASSEY à M. Gilles ORY, M. Aurélien LAROPPE à M. François BOUSSO, M. Nathan SOURISSEAU à Mme Françoise PRESSE.

Fonds d'aide Manifestations Sportives : attribution de subventions

Rapporteur : M. Michel JASSEY, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2022 et PPIF 2022-2026 « manifestations/actions sportives »	Montant du BP 2022 : 100 000 € Montant de l'opération : 18 500 €

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives ».

Il est proposé d'accorder pour différentes manifestations se déroulant au 1^{er} semestre 2022 différentes subventions pour un montant total de 18 500 €.

Au regard des critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations », l'étude des projets déposés dans le cadre de la première session d'instruction 2022 (projets se déroulant sur le premier semestre), il est proposé de prioriser :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Ainsi, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » pour le premier semestre 2022, 5 subventions pour un montant total de 18 500 € :

- 10 000 € à Ville de Besançon pour Vital été
- 1 000 € à Football Club Montfaucon pour le Trail de Montfaucon
- 500 € à Nos Enfants d'Ailleurs pour le Panora'Trail
- 4 000 € à Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts
- 3 000 € à Soleil Brille Pour Tout le Monde pour un championnat de France de Para-Escalade

Le tableau récapitulatif des demandes de subvention figure en annexe.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 5 subventions d'un montant total de 18 500 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le premier semestre 2022, détaillées comme suit :

- 10 000 € à la Ville de Besançon pour Vital été,
- 1 000 € au Football Club de Montfaucon pour le Trail de Montfaucon,
- 500 € à l'association « Nos Enfants d'Ailleurs » pour le Panora'Trail,
- 4 000 € au Centre Omnisports Pierre Croppet pour le Raid Handi Forts,
- 3 000 € à l'association « Le Soleil Brille Pour Tout le Monde » pour un Championnat de France de Para-escalade.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

Demandeur / au profit de	Projet	Lieu	Date 2022	Commentaires / Lien avec les compétences et actions GBM	Budget	Participants / Bénévoles	Subvention GBM 2022	Subvention GBM 2021
Football Club de Montfaucon	Trail de Montfaucon	Montfaucon	01 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	25 000€	1500/100	1 000€ (évolution du montant de la subvention en raison du nombre grandissant de participants)	500€
Ville de Besançon	Vital été	Besançon – Multi sites	juillet et août	Programme d'activités sportives et culturelles profitant à un large public grand bisontin sur la période estivale	215 000€	19 000/50 animateurs encadrants	10 000€	10 000€
Nos Enfants d'Ailleurs	Panora-Trail Trail solidaire en faveur de l'autisme.	Besançon	05 juin	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	37 500€	1000/100	500€	0€ (Pas de demande de soutien financier)
Centre Omnisports Pierre Croppet	Raid Handi Fort	Besançon et communes de GBM	14 et 15 mai	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	125 000€	200/200	4 000€	4 000€
Soleil Brille Pour Tout le Monde	Championnat de France Para-escalade	Besançon – salle Marie Paradis	9 avril	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue au rayonnement du territoire	25 000€	150/50	3 000€	0€
TOTAL							18 500€	